



Saint-Brice-Courcelles,  
Le 18 juin 2024,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale** de l'Ecole de Musique de Saint-Brice-Courcelles / Champigny qui aura lieu le :

**mercredi 3 juillet 2024 à 18h**

dans les locaux de la **Maison des Arts Musicaux**, rue de Luzarches, à Saint-Brice-Courcelles.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du CR de l'AG 2023  
Rapport moral 2023  
Rapport d'activité 2023  
Rapport financier 2023  
Rapport financier et bilan comptable 2023  
Budget prévisionnel 2024  
Tarifs 2024 - 2025  
Quitus au président et à la vice-présidente  
**Renouvellement des membres du CA**  
Questions diverses

L'AG sera suivie d'un Conseil d'administration dont l'ordre du jour est le suivant :

Approbation du CR du CA du 17 juin 2024  
**Renouvellement des membres du bureau**  
Questions diverses

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

A. DJOUADI, C. PAUPETTE  
Président, vice-présidente

-----

POUVOIR (maximum 1 par sociétaire - aucun cumul possible)

Je soussigné (e), ..... donne pouvoir à Monsieur, Madame ..... afin de me représenter à l'AG de l'Ecole de musique de St-Brice-Courcelles / Champigny du 3 juillet 2024. Il / elle pourra prendre en mon nom toute décision et participer aux votes lors de cette Assemblée générale.

Fait à ..... Le ...../...../ 2024.  
Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir ») :

-----